Recommandation 5

Chez les patients présentant une COVID-19 présumée ou confirmée qui sont actuellement hospitalisés et qui présentent des symptômes modérés à graves, l'OMS suggère d'utiliser l'imagerie thoracique en plus de l'évaluation clinique et de l'évaluation biologique pour éclairer la prise en charge thérapeutique.

Recommandation soumise à conditions, basée sur des données probantes de niveau de certitude très faible

Remarque

L'imagerie doit être utilisée comme l'un des éléments de l'évaluation du patient, qui comprend par ailleurs des données cliniques, des données biologiques et des données épidémiologiques. Les patients susceptibles d'en bénéficier sont ceux qui :

- Présentent un risque élevé de progression de la maladie (p. ex., en cas de comorbidités)
- · Ne répondent pas à un traitement (p. ex., à une supplémentation en oxygène)
- Présentent des signes cliniques suggérant une fibrose pulmonaire, une thrombose de l'artère pulmonaire ou une







